

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères  
et du développement international

**Arrêté du 4 novembre 2016**

**portant nomination de représentant du personnel à la commission administrative paritaire  
du corps des secrétaires de chancellerie**

**NOR : MAEA1629910A**

**Le ministre des affaires étrangères et du développement international,**

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2016 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Arrête :

## **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Emmanuelle GUERIN-JAMES, secrétaire de chancellerie de classe supérieure, est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante, au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires de chancellerie, en remplacement de M. Bernard REGEMBAL.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 4 novembre 2016

Pour le ministre des affaires  
étrangères et du développement  
international et par délégation

Le sous-directeur de la politique des  
ressources humaines  
Cédric MANUEL